

L'ESSOR

RHÔNE

Annonces légales pages 37 à 39



JOUTES : UNE FÊTE DE MARINIERS

R 92524-3539 - F:1,50€



NUMÉRO 3539 - PARUTION DU VENDREDI 22 AOÛT 2014 - 68^e ANNÉE



JOUTES, UNE TRADITION MULTIMILLÉNAIRE

Les joutes nautiques sont connues depuis 4 000 ans, pratiquées dans l'Égypte ancienne par les bateliers du Nil. Cette pratique a connu fortune festive en France du XV^e au XIX^e siècles, où elle s'organise en sociétés de marinières, pour devenir un sport à part entière en 1960. La joute nautique n'a pas perdu pour autant le folklore festif qui entoure cette activité nautique synonyme convivialité.

■ Daniel Brignon

On trouve les plus anciennes mentions de ces combats singuliers sur deux bateaux à l'aide d'une longue perche, sur des bas-reliefs égyptiens datant de 2 000 ans av. J.-C. Il s'agirait d'un jeu entre nautonniers, les marinières du Nil. On retrouve les joutes

nautiques également sous forme de jeu dans les fêtes romaines. Cette pratique aurait été introduites en Sicile par les Grecs et s'est diffusée dans l'empire.

La pratique de la joute en France au XII^e siècle aurait constitué un entraînement pour les soldats, les croisés et les templiers. Les mentions de joutes nautiques se multiplient au XV^e siècle, et à partir du XVI^e siècle les tournois de joute sont offerts en signe de bienvenue aux visiteurs de marque. Les marinières de Saint-Rambert donnent ainsi sur la Loire un spectacle de joutes en l'honneur de François I^{er}, venu en Forez en 1536. On rapporte que les jouteurs lyonnais offrent à leur tour le spectacle sur la Saône en 1548 en l'honneur du passage d'Henri II et Catherine de Médicis, puis en 1564 pour célébrer l'entrée de Charles IX à Lyon. Des fêtes nautiques fort prisées jusqu'au XVIII^e siècle, célébrant des événements et surtout des personnalités.

En 1744 on joute à Strasbourg pour la convalescence du roi Louis XV, puis à Sète en 1757 pour fêter le rétablissement de ce même roi, en 1765 à Sète pour célébrer le cinquantième anniversaire du règne de Louis XV. Près de 100 000 personnes assistent le 13 septembre 1782 aux joutes données par les bateliers en face de l'île Barbe à Lyon, en l'honneur cette fois de l'archevêque. On donne à Paris des joutes en 1790 pour célébrer les députés de la Fédération...

À la fin du XIX^e siècle les marinières s'organisent en sociétés destinées d'abord au sauvetage, sur les rives du Rhône singulièrement. Elles sont mobilisées lors des crues fréquentes qui envahissent certains bas quartiers de Lyon, Oullins, Givors. Ces sociétés seront les héritières et porteuses en même temps de la tradition de joutes nautiques. Les sociétés, appelées presque uniformément de sauvetage et de joutes, se forment à Givors en 1886, à Ver-

naison en 1887, à la Mulatière en 1891, à Serrières en 1896... On ne compte pas moins de 32 créations de sociétés dans le seul département du Rhône avant 1914. Ces sociétés organisent des joutes au moment des fêtes, sur la Loire le 14 juillet à Saint-Just, où au Pertuiset. Le bassin de Rive-de-Gier devant l'hôtel de ville recevait des joutes tout l'été et les Lyonnais se pressaient pendant la saison de joutes, de juin à septembre, sur le quai Tilsitt, à Vaise, à Serin, à la gare d'eau et le long des quais de la Mulatière.

VERS UNE DISCIPLINE SPORTIVE

Une union fédérale des sociétés de natation et de sauvetage est créée en 1889. Peu après le 30 juin 1901 se tient le premier championnat de joute lyonnaise sur le lac du parc des la Tête d'Or à Lyon. Il faut attendre 1960 pour que la joute soit reconnue

en tant que sport. Il s'organise d'avantage dès lors à travers la création en avril 1971 de la fédération totalement dédiée à la joute et à la barque : la Fédération de joute et sauvetage nautique, présidée aujourd'hui par Louis Nicollin, à la suite de son père Marcel Nicollin qui en fut l'un des fondateurs. Elle regroupe quatre ligues régionales qui pratiquent six méthodes distinctes suivant les bassins : la provençale, la languedocienne, l'alsacienne, la parisienne puis les deux méthodes régionales, la lyonnaise et la givordine.

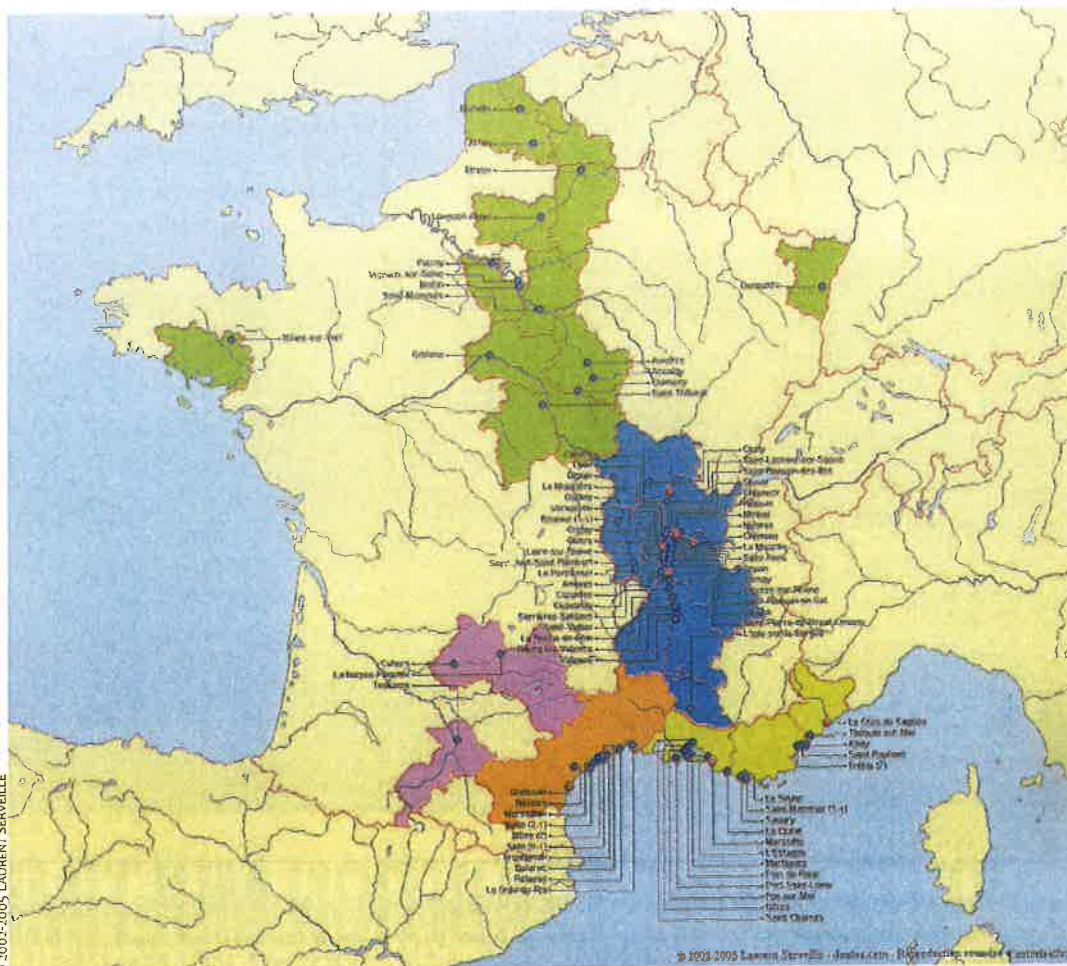
Les méthodes givordine et lyonnaise pratiquées dans la vallée du Rhône, de Lyon à Avignon sur la Loire, sur la Saône, mais aussi en région parisienne et en Picardie, se distinguent seulement par le sens du croisement des barques.

Les barques aujourd'hui à moteur sont équipées du tabagnon, une plateforme de 2,20 m de long où se tiennent les jouteurs en position de grand écart sur deux points de contact, de rigueur. Les deux jouteurs tiennent des deux mains une lance de sapin qui peut atteindre 6 m de long et peser jusqu'à 14 kg pour frapper le centre du plastron adverse, un bouclier de bois tenu contre l'avant-bras gauche. Le jouteur doit frapper la case centrale du plastron appelée le neuf, une cible de 12 cm de côté pour que la passe soit retenue gagnante. Le sport de joute associe souplesse, force, sens de l'équilibre et adresse. Il est pratiqué dans les écoles de joutes depuis l'âge de 8 ans.

La joute s'accompagne dans toutes les compétitions d'un environnement festif. Les passes sont rythmées par les accents d'une fanfare qui illustre chaque figure au cours d'une passe, d'un morceau particulier : introduction de la passe, casse d'une lance, abandon, chute à l'eau, etc. Les tournois qui s'échelonnent chaque week-end le long du Rhône du 1^{er} de juin au 2^e de septembre se poursuivent dans une ambiance festive, suivis par des parterres de 1 000 spectateurs chaque fois.

On attend 8 000 personnes à Vernaison pour les finales du championnat de France de joutes nautiques méthodes lyonnaise et givordine qui auront lieu les 30 et 31 août prochains.

LA GÉOGRAPHIE DES JOUTES



Les joutes nautiques sont pratiquées dans les bassins de tous les fleuves et sur le rivage méditerranéen. Les clubs sont regroupés au sein de la Fédération française de joutes et sauvetage nautique en quatre ligues : la ligue Nord de Loire Picardie

(en vert sur la carte), la ligue Provence Côte d'Azur (en jaune), la ligue Languedoc Roussillon (en orange) et la ligue Rhône-Alpes (en bleu). Les bassins de Toulouse et Cognac (en mauve) sont rattachés à la ligue Rhône-Alpes.

La ligue Rhône-Alpes qui comprend les régions Rhône-Alpes, Auvergne et Bourgogne sud, compte 35 clubs et 1 600 licenciés, dans les activités de joutes et de barque.

L'UNION MARINIÈRE DE VERNAISON, PLUS QUE CENTENAIRE

L'Union marinière de Vernaison compte au nombre des plus anciens clubs de joutes créés à la fin du XIX^e siècle, en 1887 précisément. D'abord société de sauvetage fondée par les mariniers, l'UMV cultive essentiellement le sport de joutes tout en conservant l'activité historique de barque pratiquée hors de la saison de joutes qui se poursuit de juin à septembre, sur un bassin aménagé dans une île, un bras mort du Rhône. Des gradins végé-

talisés ont été creusés sur le talus pour accueillir le public en surplomb du stade nautique. L'UMV compte 80 licenciés dont 30 enfants, de 8 à 13 ans inscrits à l'école de joutes, encadrés par trois entraîneurs brevetés issus du club. L'école a reçu l'an dernier le trophée de la meilleure école de joutes de la part de la ligue Rhône-Alpes.

L'UMV recrute volontiers parmi les familles d'anciens jouteurs où la tradition se perpétue de père en

fils mais aussi bien au delà, explique Christophe Rocher, président de l'UMV, qui invite chaque année l'ensemble des écoles du secteur à une séance de démonstration pour susciter le goût de ce sport « à la dimension amicale et festive ».

Le club et le bassin de Vernaison seront à l'honneur cette année. Ils accueillent les finales du championnat de France de joutes méthode lyonnaise et givordine (lire page suivante).

LES FINALES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE JOUTES

L'Union marinière de Vernaison accueille les finales du championnat de France de joutes nautiques méthode lyonnaise et givordine les 30 et 31 août. Le sommet de la saison de joutes disputé dans une ambiance festive sous l'égide de la Fédération française de joutes et de sauvetage nautique que préside Louis Nicollin, qui sera présent à la fête.



Le championnat individuel mettra en lice 64 jouteurs, 4 concurrents dans chaque catégorie au nombre de 8 dans les deux disciplines givordine et lyonnaise. Il en sortira par élimination directe 16 champions de France. Les épreuves se dérouleront sur le bassin de Vernaison samedi 30 août à partir de 14 h pour les ca-

dets et juniors et le dimanche 31 août également à partir de 14 h pour les catégories seniors. La compétition se déroulera sous l'œil de 7 arbitres aidés de la vidéo, qui commenteront en direct le déroulement des passes,

et au rythme donné par la Baquette de Givors.

Les deux journées seront émaillées de rendez-vous festifs : un repas spectacle sous chapiteau au bord du bassin le samedi à 20 h 30, le défilé

traditionnel dans les rues de Vernaison le dimanche à 10 h 30, clos par une cérémonie officielle et vin d'honneur à 11 h.

C'est la troisième fois que l'Union marinière de Vernaison accueille les finales du championnat de France après 1982 et 1997. Le club qui truste 23 titres de champion de France y sera représenté.

8 000 visiteurs sont attendus sur les deux jours sur les rives du Rhône pour une fête mais aussi « montrer un vrai sport, c'est une vitrine pour notre sport auprès d'un large public », confie Christophe Rocher, président de la Union marinière de Vernaison.

'8 catégories de compétiteurs : 2 catégories cadets (légers et lourds), 2 catégories juniors (légers et lourds), 4 catégories seniors (légers, moyens, mi-lourds et lourds).

L'UNITÉ DE JOUEURS DE SAINT-GEORGES

Le premier club de joutes constitué en association l'a été à Lyon en 1807. Sous l'impulsion du maire de Lyon, le baron Fay de Sathonay, des marinières se réunissent au sein de ce qui sera nommée la Compagnie des jouteurs de Saint-Georges. Ils sont 33 dans ce premier groupe, représentant deux équipages complets. Il faut en effet par bateau 1 jouteur, 12 rameurs, 2 patrons et 1 lieutenant de proue, soit 32 personnes, auxquelles on rajoute un capitaine en la personne d'Isidore Gauthier.

Les 33 jouteurs, marinières du Rhône, solidaires dans les travaux fluviaux aussi bien que dans l'activité de sauvetage au moment des crues, ils le sont aussi dans le jeu de joutes ciment de leur unité.

Ces 33 premiers jouteurs de la Compagnie de Saint-Georges, décident en signe d'unité indéfectible d'avoir une sépulture commune. Ainsi en 1811 au cimetière de Loyasse est érigé une croix qui couvre la tombe où les 33 ont été enterrés debout en cercle, jusqu'en 1860 où le dernier a rejoint ses compagnons. On lit sur la croix cette inscription « Les jouteurs



La sépulture des 33 au cimetière de Loyasse où s'élève une croix, surmontée des rames et lances des jouteurs

autour de cette croix signe du salut reposent en attendant la résurrection les corps de trente-trois enfants de la ville de Lyon qui s'étant réunis

pour leurs peines et pour leurs plaisirs ont voulu n'être pas séparés par la mort espérant partager la bienheureuse éternité. L'an 1811. »

LEXIQUE DES JOUTES

La joute a ses armes et son vocabulaire, adapté à chaque méthode.

Aux lyonnaise et givordine, on parle de :

Tabagnon : la plateforme située à l'arrière du bateau sur laquelle se tient le jouteur.

Plastron : le bouclier de bois.

Neuf : la cible blanche de 12 cm sur 12 cm de côté, située au centre du plastron, où la lance adverse doit porter. A l'origine le plastron comportait neuf cases d'où la dénomination de la case centrale.

Bourron : le bourrelet d'étoffe attaché à la cuisse droite servant de point d'appui à la lance.

Lance : perche de bois de sapin mesurant de 4,3 à 6 m selon les catégories.

Taquet : butée située à l'arrière du tabagnon, point d'appui du jouteur.

Repousse : l'équipage du bateau composé de quatre personnes permettant d'assurer la sécurité du jouteur en cas de chute.